

## Formations au droit des jeunes 2018

*Formations en collaboration avec DEI*

Introduction aux droits de l'enfant

La quête des origines

Droits de l'enfant : contrôle national  
et international

Justice adaptée aux enfants

Droits de l'enfant : à la découverte  
d'outils de formation

Les châtiments corporels

Participation du mineur en conflit  
avec la loi

Les droits de l'enfant dans la coopé-  
ration au développement

L'exploitation sexuelle des enfants

La traite des enfants

Les droits de l'enfant dans les médias

*Formations Jeunesse & Droit*

Autonomie et droits sociaux du  
mineur

Secret professionnel

Droit familial

Les jeunes lesbiennes, gays,  
bi.e.s, trans et intersexué.e.s :  
quels droits

Le mineur dans le droit pénal

Droit scolaire

Aide sociale

Aide et protection de la jeunesse

Le mineur et la police

Mineurs étrangers non accompagnés

Les jeunes, la loi et internet

## Jeunesse et Droit ?

L'ASBL Jeunesse et droit est une organisation de jeunesse (service jeunesse) dont les activités comprennent un pôle formation. À ce titre, elle organise des formations, principalement, mais pas exclusivement, à destination des moins de 30 ans.

## Pour qui ?

Pour les professionnels ou bénévoles qui travaillent dans les divers secteurs de la jeunesse : enseignement, aide sociale, aide à la jeunesse, organisations de jeunesse, etc., tant publics que privés (services sociaux, services d'aide à la jeunesse ou de protection judiciaire, centres PMS, centres d'information, etc.).

## Par qui ?

Les formations sont principalement animées par des permanents des Services Droit des Jeunes ayant une expérience de plusieurs années dans les matières abordées.

Ils allient la connaissance théorique et la pratique de terrain des thèmes abordés. Leur approche sera donc tout aussi pratique et vivante que rigoureuse. Les principaux intervenants sont : Denis Lamalle, Fabienne Bouchat, Aude Macaigne, Katja Fournier, Sandra Gérard, Valérianne Reibel, Xavier Polfliet, Johanne Wyns. Nous collaborons également avec des personnes ressources extérieures aux Services Droit des Jeunes dont Ana Somoano, Benoît van Keirsbilck, Céline Olivier, Charlotte Chevalier, Fabienne Druant, Géraldine Mathieu, Régine Cornet d'Elzjus, Michèle Van Egten, Mathieu Beys, Eric Vincent, Ariane Couvreur, Cédric De Longueville et avec des avocats dont Christophe Stenmans, Damien Dupuis, Cécile Ghymers et Brice Bernaerts.

## Quels objectifs ?

*Les formations au «droit des jeunes»* visent à connaître les sources d'information juridique, à comprendre le fonctionnement du droit et des règles en général dans la société et à pouvoir veiller à leur application dans son cadre professionnel. Ceci revient à s'approprier l'outil juridique afin d'en faire un *«outil de travail social»* à part entière.

Cette connaissance du droit contribue à ce que les pratiques et attitudes professionnelles des travailleurs sociaux soient basées sur des choix conscients.

*Les formations organisées en collaboration avec DEI* visent à promouvoir les droits de l'enfant dans tous les domaines qui le concernent et à faire connaître la Convention des Droits de l'Enfant et les mécanismes nationaux et internationaux qui garantissent son application.

## Quelle méthode ?

Les formations abordent l'aspect théorique de la matière (vue d'ensemble des principaux textes législatifs et réglementaires et explications) de même que l'aspect pratique (analyse de la jurisprudence récente, discussions et échanges autour de situations concrètes apportées par les formateurs et/ou par les participants).

Elles intègrent également les préoccupations des collectifs de jeunes avec lesquels Jeunesse et droit mène des projets, reliant les thématiques abordées aux questions concrètes soulevées par ces jeunes.

Une abondante documentation (lois, jurisprudence, doctrine, etc.) est remise aux participants. La familiarisation avec les aspects théoriques de la matière et avec leur implication dans le travail social se fait également par l'utilisation d'un syllabus au moment de la résolution de cas pratiques.

# Modules de base

## Introduction aux droits de l'enfant

[1 module de 1 jour]

**DATES : NAMUR 25 janvier 2018**

**FORMATRICE: Géraldine Mathieu**

*La Convention relative aux droits de l'enfant des Nations Unies a plus de 25 ans. Si tout le monde (ou presque) a entendu parler de ce texte, que connaissons-nous de son contenu, de son champ d'application, des droits garantis, des mécanismes de contrôle, ... ? Beaucoup trop peu sans doute. Or, c'est un texte qui devrait questionner la pratique de tous les professionnels et plus largement, de tous les adultes.*

*Cette formation se veut une introduction générale aux droits de l'enfant et des protocoles optionnels, qui partira de l'histoire des droits de l'enfant et de son inscription dans le champ des droits de l'Homme pour aborder ensuite les droits qui sont garantis, le champ d'application et son impact en droit national.*

*Elle vise à donner une compréhension générale de ce texte et de son application, pour permettre aux acteurs de s'en prévaloir et de l'utiliser à bon escient.*

## Droits de l'enfant : à la découverte d'outils de formation

[1 module de 1 jour]

**DATES : NAMUR 22 février 2018**

**FORMATEURS : Benoît Van Keirsbilck et Géraldine Mathieu**

*Comment aborder des questions délicates, sensibles, difficiles sur les droits de l'enfant: pourquoi les enfants sont jugés différemment des adultes? Que penser des châtiments corporels? Quel est le rôle des entreprises dans le respect des droits de l'enfant? Les activités ludiques ne sont-elles pas le meilleur moyen d'entrer dans la discussion, pousser la réflexion plus loin, réfléchir en intégrant des points de vue différents? Cette formation vise à familiariser des professionnels à l'utilisation de ces outils pédagogiques réalisés par DEI-Belgique à l'attention d'un public d'adultes. Elle s'adresse à des enseignants, des éducateurs ou travailleurs sociaux, des animateurs, ... qui souhaitent découvrir les outils existant, se les approprier pour pouvoir les utiliser dans des animations, formations, débats, ...*

# Les jeunes lesbiennes, gays, bi.e.s, trans et intersexué.e.s : quels droits ?

[1 module de 2 jours]

**DATES : NAMUR 8 et 15 mars 2018**

**FORMATEURS : Brice Bernaerts et Cédric De Longueville**

*LGBTQI est un sigle qui est de plus en plus visible dans l'espace social. Mais qui sont les lesbiennes, gays, bisexuel.le.s, transgenres, queer et intersexué.e.s, et quelle est la spécificité de ce public jeune ? Car, si ce public est plus visible, celui-ci a des besoins spécifiques qu'il convient de connaître afin de pouvoir l'aider au mieux. Toutes ces questions seront abordées lors de la première journée de formation. Lors de la deuxième, nous vous proposerons de vous arrêter sur le public transgenre et intersexué. Qui sont-ils/elles ? Que dit la loi à leur propos ? Quelles sont leurs réalités et obstacles quotidiens ? Quelles démarches peuvent être mises en place pour les soutenir ?*

## La quête des origines

[1 module de 1 jour]

**DATES : NAMUR 6 mars 2018 ou MONS 5 juin 2018**

**FORMATRICES : Michèle Van Egten et Géraldine Mathieu**

*Qu'est-ce que la notion d'«origines» et qu'est-ce qui la distingue de celle connexe de «filiation» au sens juridique du terme? Comment approcher la notion de «secret» et les effets toxiques des secrets de famille, notamment ceux portant sur les origines de l'enfant? Quelles sont les situations dans lesquelles un enfant pourrait être privé du droit de connaître ses origines? Quelles sont les réponses apportées d'un point de vue juridique, tant au niveau interne qu'international? Quelles sont des pistes de solution pour une meilleure protection du droit de l'enfant à la connaissance de ses origines?*

# Aide et protection de la jeunesse

[1 module de 2 jours]

**DATES : NAMUR 22 et 29 mars 2018**

**FORMATRICES : Régine Cornet, Céline Oliver, Fabienne Druant et Johanne Wyns**

*Protection judiciaire de la jeunesse : compétence du tribunal de la jeunesse à l'égard des parents, mineur ayant commis un fait qualifié infraction, les différents acteurs (police, procureur du Roi, juge de la jeunesse, SPJ, les institutions,...), procédure devant le tribunal de la jeunesse, compétences du juge de la jeunesse, droits de la défense, mesures applicables, recours. Réforme. Aide à la jeunesse en communauté française et à Bruxelles : rôles du Conseiller, du Directeur de l'aide à la jeunesse, du tribunal de la jeunesse dans le cadre du décret. La notion d'accord, les conséquences d'un désaccord. L'aide aux enfants victimes de maltraitance.*

## Les châtiments corporels

[1 module de 1 jour]

**DATES : NAMUR 16 mars 2018 ou MONS 23 octobre 2018**

**FORMATRICE : Géraldine Mathieu**

*Comprendre la notion de «châtiment corporel» : de quoi parle-t-on exactement? Quelle est l'efficacité de cette méthode éducative? Quelles sont les conséquences néfastes des châtiments corporels sur le développement de l'enfant? Quelle est la situation en Belgique, d'un point de vue juridique et social? Quels sont les différents instruments internationaux qui enjoignent à la Belgique de légiférer? Quelle est l'utilité d'une législation interdisant expressément les châtiments corporels? Quels sont les autres moyens d'action pour faire évoluer les mentalités?*

## Droit familial

[1 module de 2 jours]

**DATES : NAMUR 17 et 24 avril 2018**

**FORMATRICES : Fabienne Bouchat et Aude Macaigne**

*Autorité parentale, tutelle civile, tutelle officieuse, filiation, changement de nom et de prénom, abandon et non représentation de l'enfant, audition du mineur (séparation des parents), droit aux relations personnelles, obligation alimentaire (saisies), mariage, cohabitation légale, etc...*

## Droit scolaire

[1 module de 2 jours]

**DATES : NAMUR 15 et 22 mai 2018**

**FORMATEURS : Sandra Gérard et Denis Lamalle**

*Obligation scolaire, le droit à l'instruction, le libre choix de l'école, l'organisation de l'enseignement, les classes passerelles pour primo-arrivants, la discipline et les exclusions, les recours, la fréquentation scolaire, régularité et irrégularité, conséquences et recours, la sanction des études et le passage de classe, les certificats et diplômes, les recours contre les décisions des conseils de classe, les centres PMS, l'articulation du monde de l'enseignement avec l'aide à la jeunesse, ...*

## Secret professionnel

[1 module de 2 jours]

**DATES : NAMUR 24 et 31 mai 2018**

**FORMATEURS : Fabienne Druant et Xavier Polfiet**

*Dans quels cas doit-on garder le secret ? Quand peut-on révéler des confidences ? Quand est-on tenu de parler ? Qu'est-ce qui est secret ? Qui est tenu par le secret professionnel ? Quelle est la raison d'être du secret professionnel ? Qu'est-ce que le secret partagé ? Qu'est-ce qu'un code de déontologie ? Est-ce un texte obligatoire ? Quelles sanctions en cas de non respect ? Que peut faire quelqu'un qui estime que les confidences qu'il a faites ont été trahies ? Existe-t-il des aménagements liés à la minorité du jeune ?*

# Participation du mineur en conflit avec la loi

[1 module de 1 jour]

**DATES : NAMUR 25 mai 2018 ou MONS 8 novembre 2018**

**FORMATRICE : Géraldine Mathieu**

*Présentation de l'article 12 de la CIDE et des nombreux autres droits reconnus par celle-ci en lien avec le droit à la participation : le droit à la liberté d'expression et celui de rechercher, recevoir et répandre des informations (article 13) ; le droit à la liberté de pensée et de religion (article 14) ; le droit à la liberté d'association (article 15) ; le droit d'accéder à l'information (article 17) ; le droit au repos et aux loisirs (article 31) et, enfin, le droit de contester la légalité d'une décision le privant de liberté (article 37). Comment ces droits sont-ils reconnus dans le système belge de justice juvénile, plus particulièrement en Communauté française, de la première interpellation par la police jusqu'à la mise en œuvre de la décision judiciaire? Quel est le décalage potentiel entre la théorie et la pratique? Quels sont les obstacles à la participation des jeunes? Existe-t-il des pistes de solution pour améliorer le respect du droit du jeune à la participation?*

## Aide sociale

[1 module de 2 jours]

**DATE : NAMUR 7 et 14 juin 2018**

**FORMATEURS : Ana Somoano et Damien Dupuis**

*Rappel sur le rôle et le fonctionnement du CPAS, la loi sur le revenu d'intégration sociale, conditions d'octroi, prise de décision, notification et recours, contenu et signature du contrat.*

*L'aide sociale et ses différentes formes (aide matérielle, juridique, sociale, éducative, aide urgente, aide au logement, aide médicale), conditions d'octroi, l'aide à certaines catégories de personnes (les mineurs, les étrangers, les personnes en séjour illégal), compétence territoriale du CPAS, obligations du CPAS incompétent, les remboursements, les débiteurs d'aliments.*



# Droits de l'enfant: contrôle national et international

[1 module de 1 jour]

**DATE : NAMUR 20 septembre 2018**

**FORMATEURS : Benoît Van Keirsbilck et Géraldine Mathieu**

*Les droits de l'enfant sont garantis par des lois, des traités et conventions, dont la Convention des droits de l'enfant des Nations Unies. Mais que faire si elle n'est pas respectée? Comment réagir? Comment s'assurer que les droits deviennent effectifs? Cette formation abordera les mécanismes existant au niveau national et international, dont le rôle et la fonction du Comité des droits de l'enfant et les mécanismes de contrôle des droits fondamentaux des Nations Unies. Que peut faire le Comité des droits de l'enfant s'il reçoit une plainte d'un enfant qui estime que ses droits ne sont pas respectés? Quels autres recours sont possibles? Quels sont les avantages et inconvénients de chaque recours? Et quels sont les effets des décisions?*

## Le mineur dans le droit pénal

[1 module de 2 jours]

**DATES : NAMUR 18 et 25 septembre 2018**

**FORMATEURS : Christophe Stenmans, Régine Cornet, Céline Olivier**

*Le droit pénal s'applique aussi dans le cadre des mesures protectionnelles. Par ailleurs, qu'il soit victime ou auteur, le mineur peut être pris en charge ou sollicité par le droit ou les juridictions pour adultes. Comment cela se passe-t-il en cas de désaisissement ? Comment se passent les auditions d'enfants victimes, etc.? Existe-t-il des aménagements liés à la minorité du jeune ?*

## La justice adaptée aux enfants

[1 module de 1 jour]

**DATE : NAMUR 11 octobre 2018 ou MONS 8 février 2018**

**FORMATEURS : Géraldine Mathieu et Benoît Van Keirsbilck**

*Qu'entend-on par «justice adaptée aux enfants»? Quels sont le rôle et la mission du Conseil de l'Europe? Quelle est la valeur juridique de ces «lignes directrices»? Comment s'appliquent ces principes avant, pendant et après la procédure en justice ? Le temps de l'enfant dans la justice est-il le même que celui des adultes ? Cette formation permettra de découvrir ce que fait (et peut faire) une instance internationale dans une perspective d'un meilleur respect des droits de l'enfant. Cette formation se basera sur les Lignes Directrices du Conseil de l'Europe sur une justice adaptée aux enfants et analysera la compatibilité de notre système de justice au contenu de ces Lignes directrices.*



# Autonomie et droits sociaux du mineur

[1 module de 2 jours]

**DATES : NAMUR 9 et 18 octobre 2018**

**FORMATEURS : Damien Dupuis et Denis Lamalle**

*Autorité parentale (accord au SAJ, gestion des biens, correspondance des mineurs, traitement médical et vie affective, etc.), émancipation, domicile, crime contre l'ordre des familles (débauche, cohabitation juvénile), capacité du mineur (signature, rescision pour lésion), obligation alimentaire, le mineur et la banque, le contrat de travail (signature et revenus du mineur), allocations familiales, mutuelle, le jeune et la justice (constitution de partie civile, action en justice pour obligation alimentaire), l'aide juridique gratuite, etc.*

# Mineurs étrangers non accompagnés

[1 module de 3 jours]

**DATES : NAMUR 6, 13 et 20 novembre 2018**

**FORMATRICES : Cécile Ghymers, Katja Fournier et Charlotte Chevalier**

*Qui sont les MENA ? Détermination de l'âge, demande de séjour spécifique aux mineurs, recours, autres types de séjour, retour, la tutelle et les autres substituts de l'autorité parentale, capacité à agir en justice, le logement chez des personnes privées ou en centre d'accueil ou en institution, les moyens de subsistance, la scolarité et les classes passerelles, le minerval, l'équivalence des diplômes, la sécurité sociale (mutuelle, allocations familiales), mutilation génitale féminine, maltraitements et aide à la jeunesse.*

# Le mineur et la police

[1 module de 2 jours]

**DATES : NAMUR 22 et 29 novembre 2018**

**FORMATEURS : Eric Vincent et Mathieu Beys**

*Quand la police peut-elle effectuer des contrôles d'identité, des fouilles, utiliser les menottes, combien de temps un jeune peut-il rester au poste, ses parents doivent-ils être avertis ? Un jeune victime peut-il seul déposer plainte, peut-il se faire accompagner dans le cadre d'une audition, ... ? Ces questions seront abordées lors de cette formation qui tentera de délimiter le cadre d'intervention de la police face au mineur et les droits de ce dernier.*

# Les droits de l'enfant dans la coopération au développement

[1 module de 1 jour]

**DATE : NAMUR 16 octobre 2018**

**FORMATEURS : Benoît Van Keirsbilck et Géraldine Mathieu**

*Cette formation vise à se familiariser avec la notion de droits de l'enfant dans la coopération, développer un esprit critique par rapport à ce droit et évaluer sa mise en œuvre pratique. Elle s'adresse à tous ceux qui s'investissent dans des projets nord-sud ou qui, plus généralement, veulent élargir leur horizon.*

## L'exploitation sexuelle des enfants

[1 module de 1 jour]

**DATES : NAMUR 15 novembre 2018**

**FORMATRICES : Ariane Couvreur et Géraldine Mathieu**

*L'exploitation sexuelle des enfants est une réalité encore méconnue, tant au niveau du grand public que des professionnels. Pourtant, elle affecte de nombreux enfants à travers le monde, en ce compris en Belgique. Quelles sont les différentes manifestations de l'exploitation sexuelle des enfants? Quelles en sont les conséquences? Quels sont les profils des auteurs et des victimes? Quel est l'impact des nouvelles technologies et de la récente « crise migratoire » ? Que dit la loi et qu'y a-t-il comme outils existants pour protéger les enfants?*

## Les jeunes et internet

[1 module de 2 jours]

**DATES : NAMUR 4 et 11 décembre 2018**

**FORMATEURS : Sandra Gérard, Valériane Reibel et Xavier Polfliet**

*Comment fonctionne internet ? Quid de la protection des données à caractère privé ? Qu'est-ce que le droit à l'oubli ? Et le droit à l'image ? Quelles sont les limites au droit d'expression ? Quelle est la responsabilité des jeunes, des parents, des travailleurs sociaux ?*

# La traite des enfants

[1 module de 1 jour]

**DATE : NAMUR 6 décembre 2018**

**FORMATRICES : Ariane Couvreur et Géraldine Mathieu**

*Qu'est-ce que la traite des êtres humains et des enfants en particulier? Comment se manifeste-t-elle en Belgique? Comment détecter les signes d'exploitation et à qui les signaler? Quelles sont les procédures mises en place pour accompagner les victimes? Que dit la loi belge, européenne et internationale? Quels sont les dispositifs existants en matière de prévention et protection? Quel droit au séjour pour les victimes?*

# Les droits de l'enfant dans les médias

[1 module de 1 jour]

**DATE : NAMUR 13 décembre 2018**

**FORMATEURS : Benoît Van Keirsbilck et Géraldine Mathieu**

*Le but de cette formation est d'analyser les médias à travers le prisme des droits de l'enfant (et le contraire) et notamment de voir quels sont les articles de la Convention qui s'appliquent en l'espèce ainsi que les enjeux sous-jacents.*

*La question des droits de l'enfant et des médias est en effet multiple. Comment la presse parle-t-elle des enfants et en particulier des droits de l'enfant ? Mais aussi : quelle image de l'enfant véhicule-t-elle ? Quelle est la place accordée à cette image ? Dans quel but est-elle utilisée ? L'enfant est-il considéré comme un acteur jouant un rôle approprié ou plutôt comme un objet instrumentalisé? Comment les enfants peuvent-ils participer à la production et à la diffusion de l'information ? Comment sont-ils entendus par les médias ?*

*Il s'agira également d'aborder la question sur le plan juridique : un enfant peut-il s'opposer à ce qu'on utilise son image ? Dans quelles limites ? Peut-il lui-même donner son autorisation à l'utilisation et la publication d'images le représentant ? Comment éviter les abus ? Quelles sont les balises légales, éthiques, ... ? Qu'en disent les juges et la Cour européenne des droits de l'Homme ?*

**Pour s'inscrire à une formation :**  
**[www.jeunesseetdroit.be](http://www.jeunesseetdroit.be)**  
**Rubrique *Formations***  
**Bulletin d'inscription en ligne**



## Des «quiz» par, pour et avec les jeunes

Jeunesse et Droit est aussi à la disposition des jeunes qui souhaitent mener des projets autour des droits qui les concernent plus directement. Pour exemple, nous ouvrons nos pages web à des quiz réalisés par les jeunes relatifs à des thématiques juridiques choisies par eux, et qui constituent des outils de vulgarisation auprès des autres jeunes. N'hésitez donc pas à nous contacter dans cette perspective! À titre d'exemple, voyez la page quiz:

<http://quiz.droitdesjeunes.com/>

# B u l l e t i n d ' i n s c r i p t i o n

S'il ne vous est pas possible de vous inscrire en ligne sur le site [www.jdj.be](http://www.jdj.be) :

À renvoyer à l'**asbl Jeunesse et droit**,

par courrier au 12, rue Charles Steenebruggen à 4020 Liège,

ou par fax au 04/342 99 87,

ou par courriel à l'adresse [annebillen@droitdesjeunes.com](mailto:annebillen@droitdesjeunes.com).

## Participant :

Nom

Prénom :

(Employeur) :

Fonction:

Tél. :

Courriel :

Date de naissance:

## Adresse de facturation

Organisme/société :

A l'attention de :

Adresse 1

Adresse 2 :

Code postal :

Ville :

Tél. :

Courriel :

N° TVA éventuel

Souhaite s'inscrire au(x) module(s) de formation suivant(s) :

<b>Intitulé</b>	<b>Dates 2018</b>	<b>Prix</b>
<input type="checkbox"/> Introduction aux droits de l'enfant	25 janvier (Namur)	70 euros
<input type="checkbox"/> Droits de l'enfant: à la découverte d'outils de formation	22 février (Namur)	70 euros
<input type="checkbox"/> Jeunes LGBTQI+: quels droits	8 et 15 mars (Namur)	140 euros
<input type="checkbox"/> La quête des origines	<input type="checkbox"/> 6 mars (Namur) ou <input type="checkbox"/> 5 juin (Mons)	70 euros 70 euros

<input type="checkbox"/>	Aide et protection de la jeunesse	22 et 29 mars (Namur)	140 euros
<input type="checkbox"/>	Châtiments corporels	<input type="checkbox"/> 16 mars (Namur)	70 euros
		ou <input type="checkbox"/> 23 oct. (Mons)	70 euros
<input type="checkbox"/>	Droit familial	17 et 24 avril (Namur)	140 euros
<input type="checkbox"/>	Droit scolaire	15 et 22 mai (Namur)	140 euros
<input type="checkbox"/>	Secret professionnel	24 et 31 mai (Namur)	140 euros
<input type="checkbox"/>	Mineur en conflit avec la Loi	<input type="checkbox"/> 25 mai (Namur)	70 euros
		ou <input type="checkbox"/> 8 nov. (Mons)	140 euros
<input type="checkbox"/>	Aide sociale	7 et 14 juin (Namur)	140 euros
<input type="checkbox"/>	Contrôle national et international	20 sept. (Namur)	70 euros
<input type="checkbox"/>	Le mineur dans le droit pénal	18 et 25 sept. (Namur)	140 euros
<input type="checkbox"/>	Autonomie et droits sociaux	9 et 18 oct. (Namur)	140 euros
<input type="checkbox"/>	La justice adaptée aux enfants	<input type="checkbox"/> 8 fév. (Mons)	70 euros
		ou <input type="checkbox"/> 11 oct. (Namur)	70 euros
<input type="checkbox"/>	Droits de l'enfant, coopération	16 oct. (Namur)	70 euros
<input type="checkbox"/>	MENA	6, 13, 20 nov. (Namur)	210 euros
<input type="checkbox"/>	Mineur et police	22 et 29 nov. (Namur)	140 euros
<input type="checkbox"/>	L'exploitation sexuelle des enfants	15 nov. (Namur)	70 euros
<input type="checkbox"/>	Les jeunes et internet	4 et 11 déc. (Namur)	140 euros
<input type="checkbox"/>	La traite des enfants	6 déc. (Namur)	70 euros
<input type="checkbox"/>	Droits de l'enfant dans les médias	13 déc. (Namur)	70 euros

Votre inscription sera effective dès réception du courrier confirmant votre inscription. Ce prix comprend les pauses café et une abondante documentation.

Date :

Nom :

Cachet et signature :

## Détails pratiques

### Horaire :

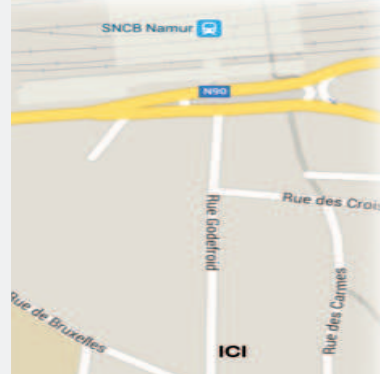
De 9h30 à 16h30, avec une pause de 12h30 à 13h30

### Lieu à NAMUR:

#### Galerie Humanescence

20 rue Godefroid,  
5000 Namur

À 2 minutes à pied de la gare.



### Lieu à MONS:

#### Auberge de Jeunesse

Rampe du Château 2,  
Salle des Gades  
7000 Mons

À 10 min. à pied de la gare.



### En cas d'incapacité :

Merci de nous signaler dès que possible tout évènement qui vous empêcherait de participer à la formation afin d'envisager votre remplacement (remplacement par un collègue, par une personne sur liste d'attente....).

### Attestations de présence :

Une attestation de présence vous sera remise sur place par le formateur, à la fin de la formation.

### Renseignements :

Contenu des formations, syllabi :  
cecile.mangin@droitdesjeunes.com  
Inscriptions, facturation :  
annebillen@droitdesjeunes.com





## Détails pratiques

### Financer vos formations:

Certains fonds du secteur non-marchand peuvent intervenir financièrement pour vos formations ou supervisions d'équipe :

1. Le Fonds social de formation pour le secteur des Institutions et Services d'Aide aux Jeunes et aux Handicapés  
ISAJH (SCP 319.02)
2. Le Fonds social de formation pour le secteur socioculturel et sportif  
Fonds 4S (CP 329)
3. Le Fonds social de formation pour le secteur des Milieux d'Accueil d'Enfants  
MAE (CP 332)
4. Le Fonds social de formation pour le secteur de l'Aide Sociale et des Soins de Santé  
ASSS (CP 332)

N'hésitez pas à consulter à ce sujet le site de l'Apef: <http://www.apefasbl.org/les-fonds-de-formation>

### Public visé et agrément OBFG :

Les formations de J&D s'adressent aux **professionnels ou bénévoles qui travaillent dans les divers secteurs de la jeunesse** : enseignement, aide sociale, aide à la jeunesse, organisations de jeunesse, etc., tant publics que privés (services sociaux, services d'aide à la jeunesse ou de protection judiciaire, centres PMS, centres d'information, etc.)

Les formations sont particulièrement adaptées aux **avocats qui souhaitent avoir une vue d'ensemble de la thématique abordée.**

A cet égard, nos formations sont agréées par l'**OBFG**, chaque jour de formation donne droit à 6 points juridiques, avec un maximum de 60 points pour celui ou celle qui suivrait plusieurs formations voire la totalité.

Des formations «*à la carte*» sur des thématiques spécifiques peuvent être organisées à la demande.

### Formations «à la carte» :

Il est possible d'organiser des formations «*à la carte*» en fonction des besoins spécifiques de vos équipes, par exemple autour de questions plus ciblées. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter Cécile Mangin: [cecile.mangin@droitdesjeunes.com](mailto:cecile.mangin@droitdesjeunes.com)